

AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

EN VERTU DES ARTICLES 1026 ET SUIVANTS DU CODE MUNICIPAL DU QUÉBEC
(L.R.Q., chapitre C-27.1)

est par les présentes donné par le soussigné, Frédéric Marcoffe, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité, que les immeubles ci-dessous désignés seront vendus à l'enchère publique à l'endroit suivant :

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES SOURCES

Salle Madeleine Lamoureux
ou 309, rue Chassé
Val-des-Sources (Québec) J1T 2B4

le jeudi, 11 juin 2026
à 10 heures de l'avant-midi (10h am)

pour satisfaire au paiement des taxes municipales, générales et spéciales, taxes scolaires, des intérêts et des frais encourus, à moins que ces taxes, frais (non inclus dans les montants ci-dessous) et intérêts ne soient entièrement réglés avant la date de la vente.

IMPORTANT - Conditions de la vente : Chacun des immeubles sera adjugé au plus haut enchérisseur, qui devra payer, séance tenante, en monnaie légale du Canada ou par chèque visé ou mandat de poste établi en faveur de la MRC des Sources.

Les comptes de la Commission scolaire des Sommets portent intérêt au taux de 15 % l'an à compter du 1^{er} juillet 2003.

Les comptes de la Municipalité de Wotton portent intérêt au taux de 15 % pour les années, 2023, 2023, 2025 et 2026.

Les comptes de la Municipalité du Cantons de Saint-Camille portent intérêt au taux de 15 % pour les années, 2023, 2024, 2025 et 2026.

Les comptes de la Ville de Danville portent intérêt au taux de 15 % pour les années, 2023, 2024, 2025 et 2026.

Les arrérages, les intérêts, les pénalités et les frais sont calculés au 11 juin 2026.

Les droits du Gouvernement sont réservés et la TPS et TVQ s'ajoutent au montant de la vente, lorsque applicables.

IMMEUBLE 8 DANS :

VILLE DE DANVILLE
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE RICHMOND

PROPRIÉTAIRE	LOTS	TAXES MUNICIPALES	TAXES SCOLAIRES
Yves Ducharme	4 079 079	7 673,09 \$	196,97 \$

DESCRIPTION

« Au cadastre du Québec, circonscription foncière de Richmond, lot 4 079 079, avec bâtisses dessus construites à l'adresse 169 rue Daniel-Johnson, Danville »

Donné à Val-des-Sources, le 11 juin 2026



Frédéric Marcoffe
Directeur général et greffier-trésorier